



Message des co-garants à l'occasion du huitième anniversaire de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région

$\dots + + + + + + + + + + + + + + + +$

Nous, représentants des institutions garantes¹ de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, signé le 24 février 2013 à Addis-Abeba, en Éthiopie, saisissons cette occasion pour renouveler notre engagement à soutenir les pays signataires en vue de sa pleine mise en œuvre.

Les engagements pris au titre de cet « Accord de l'espoir » par les pays et organisations de la région et la communauté internationale sont en effet, aujourd'hui comme hier, des voies cruciales pour parvenir à une paix et une stabilité durables dans l'est de la RDC et dans la région. Mettre fin aux activités des groupes armés, poursuivre un dialogue politique inclusif qui reconnaît l'importance de la contribution des femmes et des jeunes, renforcer la coopération sécuritaire et promouvoir l'intégration économique régionale restent des objectifs essentiels.

Nous sommes particulièrement heureux qu'au cours de ces dernières années, le dialogue et la coopération aient été de plus en plus privilégiés au point de devenir un mode opératoire central pour la résolution des grands défis de la région. Des progrès ont également été réalisés dans des domaines tels que la sécurité et la coopération économique. Enfin, nous notons avec satisfaction que les pays et les peuples de la région ont su faire preuve de résilience et de détermination face à la pandémie du COVID-19, tout en prenant des mesures courageuses pour contenir ses effets socio-économiques négatifs. Nous félicitons les pays signataires et les peuples de la région pour tous les efforts et réalisations et les encourageons vivement à maintenir le cap.

Malgré ces progrès, nous reconnaissions également qu'il reste encore beaucoup à faire pour une région totalement en paix avec elle-même, une région prospère et stable. Des défis subsistent, comme en témoignent notamment la persistance des activités des forces dites négatives, la

¹ Les Nations Unies, l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sont cosignataires de l'Accord-cadre autrement connus sous le nom de co-Garants.

poursuite de l'exploitation illégale des ressources naturelles, les relations tendues entre certains pays de la région, le nombre toujours élevé de réfugiés et de personnes déplacées, ainsi que la persistance de la violation des droits de l'homme, en particulier les niveaux inacceptables de violence sexuelle et sexiste contre les femmes et les filles.

L'Accord-cadre, tout comme les instruments régionaux tels que le Pacte de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) de 2006 et ses divers protocoles, représentent toujours des outils pertinents et adéquats devant permettre aux pays signataires et aux peuples de la région de relever ces défis persistants, malgré le contexte sanitaire actuel. Conscients de ces défis et de l'environnement complexe dans lequel la région des Grands Lacs se trouve, nous réaffirmons notre détermination à soutenir les pays signataires et les acteurs de la société civile dans leur quête de sécurité, de développement et de stabilité.